

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA RURALITÉ EN WALLONIE

Opinion

Caroline SAPPIA,
directrice-adjointe de la Fondation wallonne P.-M. et J.-F.
Humblet et assistante UCL.

Depuis quelques années, le développement durable (DD) est dans toutes les bouches. Les médias, les politiques, les instituts de recherche et les ONG en ont fait à juste titre un cheval de bataille. Tous parlent de l'environnement, des « gens » et de ce qu'ils devraient en penser et en faire. Cette question fort complexe laisse souvent le citoyen lambda, non spécialiste de cette question, dans une grande perplexité. Qui écouter et que faire ? Dans ce contexte, nous souhaitons aborder un aspect souvent éludé de la question : celui du développement durable en milieu rural et, particulièrement, en Wallonie.

Le questionnement sur le DD se centre souvent sur des réalités urbaines, les visions du développement durable pariant sur un retour vers la ville en termes, notamment, de proximité des services. Or une partie non négligeable de la population vit à la campagne, assure son développement et garantit sa pérennité.

Paradoxalement, parmi de multiples images qui nous viennent spontanément à l'esprit, le DD, c'est précisément la vie à la campagne : *Martine à la ferme* n'est pas loin. Les deux notions se confondent souvent dans l'imaginaire collectif : ce sont les photos de Yann Arthus Bertrand, d'une grande valeur esthétique ; les sacs bleus et jaunes, qu'on ne sait pas toujours où mettre ; les transports en commun ; le vélo au quotidien ; et puis, bien sûr le réchauffement climatique et les cyclones qui dévastent la planète loin de chez nous ; les éoliennes que l'on espère tout aussi loin de chez nous ; la gestion de l'eau (« mais pas sous ma douche ») ; et la fin du pétrole qu'on nous annonce imminente, depuis un certain temps déjà. Beaucoup d'entre nous vivent le DD comme l'image d'Épinal d'un monde irréel ou comme une contrainte que l'on souhaite la plus éloignée possible. A ce jour, le DD est trop peu apparu comme une opportunité pour les individus que nous sommes. Opportunité de concrétiser dans notre vie quotidienne, loin des injonctions morales et des thèses alarmistes, une visée stimulante, créative et novatrice pour l'individu et la société dans ses rapports au territoire.

Concrètement, que signifie donc le DD en milieu rural ? Afin de comprendre la situation de la Wallonie, rappelons quelques chiffres. La Wallonie a une superficie de 16.844 km², c'est-à-dire plus de la moitié de la Belgique, pour une population de 3.435.879 habitants et une densité moyenne de population de 204 habitants par km² (données 2007). 89 % du territoire wallon sont composés de prairies, de cultures et de forêts et seuls 11 % sont construits (bâtiments et voies de communications)¹. Plus précisément, la ruralité est aujourd'hui une caractéristique majeure de la Wallonie. Si l'on se réfère au critère de ruralité fixé par l'OCDE (150 habitants par km²), la Wallonie compte 124 communes rurales parmi les 262 qui la composent (au 1^{er} janvier 2004), sans compter les villages englobés dans les communes urbaines. Par ailleurs, 47% de son territoire sont considérés comme ruraux et 21% des Wallons habitent à la campagne².

Ces chiffres dépendent, bien entendu, des critères mis en avant pour définir ce qu'est la ruralité. Aujourd'hui, contrairement à autrefois, définir l'espace rural ne signifie plus nécessairement évoquer l'agriculture. La définition même de milieu rural a évolué et peut se décliner, pour ce qui est de l'Europe, selon plusieurs critères³ : la densité de la population (entre 100 et 500 habitants par km² selon les définitions) ; la part de l'agriculture dans le PIB ; la part de l'emploi agricole dans l'emploi total par région ; la superficie agricole, boisée et naturelle ; ou encore la taille des exploitations agricoles. Appliquées à la Wallonie, ces multiples définitions nous montrent un milieu rural wallon non homogène et pluriel, impliquant des politiques adaptées et multiples⁴.

Comment se retrouver dans la perception de cet espace-temps qui se veut durable ? La question du DD nous a plongés dans une nouvelle temporalité : celle de la solidarité intergénérationnelle. Tandis que l'espace, lui est devenu celui de l'environnement global et vaste, celui de notre monde, et même, au-delà, celui de l'univers. Pourtant l'espace territorial, régional ou local, interdépendant des espaces voisins et, plus largement, de l'ensemble de notre planète, est le point de départ d'actions quotidiennes pour le DD (voir les initiatives prises par les GAL, Groupes d'action locale en Wallonie notamment). Dans cette perspective, la ruralité wallonne ne peut se comprendre qu'en interactions durables avec ses régions voisines : tant le Nord-Pas-de-Calais ou les Ardennes françaises, que la région de Cologne ou la Flandre. Et ce n'est que dans ces multiples interactions et chevauchements de niveaux que s'appréhendent les notions de développement durable et d'empreinte écologique.

¹ Plus précisément, 31,7 % de son territoire sont occupés par des prairies, 26,3 % par des cultures, 31,4 % par des forêts. Sources : SDER, 1999.

² <http://www.wallonie.be/fr/themes/ruralite/index.html> (date de consultation : avril 2010).

³ Source www.frw.be et documents de travail sur l'évolution du monde rural de la PAC 2000 de la Commission européenne.

⁴ Une réflexion sur la question est en cours, entre autres via Cap Ruralités, Cellule d'Analyse et de Prospective en matière de Ruralité, qui avance des « néo-critères de ruralité » pour une analyse dynamique et multidisciplinaire basée sur les indices de périphéralité et de temps. Voir le site <http://capru.fsagx.ac.be/> (date de consultation : avril 2010).

Revenons à aujourd'hui, ou même un peu avant, et revenons ici. Pouvons-nous faire l'état de la question ?

Aujourd'hui la Wallonie est un territoire marqué et enrichi par son histoire, histoire industrielle et histoire rurale, qui a marqué son paysage et sa société durablement. Ainsi, la forêt wallonne est l'héritière d'une tradition séculaire que le nouveau code de la forêt vient de refonder. L'agriculture est conditionnée par les sols et leurs appropriations successives. L'habitat historique est tout entier façonné par les usages anciens du territoire.

Aujourd'hui, de nouvelles questions surgissent ou s'imposent. Le bâti ancien ne répond plus aux nouvelles exigences en termes d'économie d'énergie ou simplement de confort. Sa localisation pose question en termes de mobilité dans une économie centrée sur la ville, en dépit des aspirations d'une partie de la population à vivre « au vert ». La nouvelle fonction résidentielle de la campagne provoque un bouleversement des villages « péri-urbanisés », devenant parfois les banlieues des grandes villes, ce qui génère l'éclatement du tissu social fondé sur la proximité et implique une augmentation de la demande en services, en loisirs, en accès à la culture ou encore en termes de mobilité. Cela bouleverse aussi une certaine culture rurale, en tension entre les attentes des anciens et nouveaux habitants des campagnes : comment alors intégrer la néo-ruralité à la ruralité traditionnelle ?

L'agriculture est prise entre des contraintes locales liées au sol, à l'hétérogénéité des populations résidentes des campagnes et au contexte européen de la Politique agricole commune. Entre gestion intensive traditionnelle et nouvelle gestion du territoire, les agriculteurs hésitent, ne savent pas quel chemin emprunter. Les récentes manifestations autour du prix du lait ne sont peut-être d'ailleurs que les prémices d'un mouvement plus vaste, qui risque d'absorber l'ensemble de la vie agricole dans une alternative infernale: l'industrialisation ou la délocalisation.

La forêt reste bien sûr une source de revenus pour une part de la population wallonne, mais elle se mue également de plus en plus en une ressource écologique et symbolique majeure dont l'importance sera grandissante. La croissance de la forêt par rapport à la diminution des terres agricoles est d'ailleurs une question dont on maîtrise mal encore les tenants et les aboutissants.

En somme, la question qui se pose est de savoir dans quel environnement les jeunes de demain évolueront, et, surtout, comment habiter l'environnement rural, comment y vivre, y travailler, y consommer, s'y déplacer et s'y épanouir, le tout de manière durable.

A l'heure du « tout à la ville », en termes de DD, que ferons-nous de nos campagnes wallonnes demain ? Que mettons-nous en œuvre aujourd'hui en termes de mobilité et, surtout, de formation pour que les jeunes de demain puissent choisir leur lieu de vie ? Que mettons-nous en place pour que ces jeunes puissent agir pour la durabilité de leur région en connaissance de cause plutôt que de subir la détérioration de leur territoire et de leurs paysages ? Alors que les phénomènes migratoires entre les villes et les campagnes induisent un vieillissement de la population rurale et que les jeunes générations s'installent majoritairement en ville, comment dynamiser ce tissu rural ?

Et enfin, comment valoriser un territoire rural durable, tant en termes d'espace naturel, que d'espaces économiques, sociaux et de gouvernance ? Comment former les jeunes à une citoyenneté environnementale pour qu'ils soient ancrés, dans leur tête et dans leur terre ?

Des pistes concrètes de réponse allant dans ce sens existent déjà aujourd'hui et sont à développer. La coordination des acteurs du développement durable rural est un élément clé du développement du tissu social des campagnes wallonnes et d'une prise de conscience de l'importance d'une conciliation entre les différentes fonctions du milieu rural⁵. Des solutions innovantes, tant dans les domaines de l'agriculture biologique et/ou raisonnée⁶ que dans la réinvention d'un bâti rural durable à partir du modèle du bâti traditionnel⁷ sont également en cours. Dans la même perspective, les associations ayant pour objectif la gestion durable des forêts wallonnes favorisent le développement de politiques silvicoles durables⁸. Tous ces axes d'action et de réflexion sont bien entendu à intégrer dans une réflexion large sur l'environnement rural en lien avec les environnements rurbain et urbain, le tout dans un contexte global de mondialisation et dans une perspective résolument intergénérationnelle. Il s'agit ici d'une question de systémique globale qui vise à prendre en compte toutes les dimensions du DD en assumant pleinement le caractère rural de la Wallonie, et en valorisant tant les ressources humaines, sociales, naturelles qu'industrielles au sens large.

Colloque « Pour une gestion durable du territoire rural de la Wallonie. Une réalité à laquelle sensibiliser les jeunes générations », FUNDP – Fondation wallonne P.-M. et J.-F. Humblet, 6 et 7 mai 2010.

Sites web :

<http://www.fundp.ac.be/universite/durable/colloque-territoire-rural/programme/view><http://www.fondationwallonne.org>

⁵ Notamment par l'intermédiaire du Réseau wallon du développement rural, des GAL et des Centres régionaux d'éducation à l'environnement (CRIE).

⁶ Notamment via l'association Nature et Progrès

⁷ Notamment par la Fondation rurale de Wallonie.

⁸ Prosilva ou Forêt wallonne asbl, entre autres.